

Dossier de candidature



Trophées Mieux Vivre en Entreprise

14^{ème} édition

Mardi 15 Novembre 2022

 Paris

| **Organisateurs :**



Partenaires Officiels :



INTRODUCTION

Ces Trophées, initiés et organisés par le GROUPE RH&M ont pour objectif de reconnaître et de récompenser des entreprises ayant mis en place des actions créatrices de bien-être durable dans l'entreprise et des initiatives innovantes et exemplaires de prévention ou de lutte contre toute forme de risque psychosocial.

Après les Trophées des binômes PDG/DRH, les Trophées C&B et les Trophées du DRH Entrepreneur, le GROUPE RH&M a créé les Trophées du Mieux Vivre en Entreprise pour que la Qualité de Vie au Travail soit enfin reconnue comme le catalyseur de la performance durable des entreprises.

Cette année, la Cérémonie de Remise des Trophées Mieux Vivre en Entreprise se tiendra **le Mardi 15 Novembre 2022** de 18h00 à 20h00.

Principes généraux sur les Trophées Mieux Vivre en Entreprise

- Le jury récompensera entre 4 et 5 entreprises.
- Le jury évaluera les dossiers, essentiellement sur **3 critères** : la pertinence, l'exemplarité et l'innovation.
- Les trophées illustreront la **diversité des chantiers portant sur la qualité de vie au travail et la RSE** par les projets, les profils d'entreprises, etc.
- **A chaque trophée sera associée une valeur porteuse de sens**, illustrant la philosophie et la force du projet.
Exemples: « Performance économique et sociale »; « Egalité professionnelle - Gender Equality »; « Responsabilité sociale partagée »; « Solidarité et Performance »; « Engagement et Ouverture »...
- Au-delà d'une fonction, les trophées récompensent un projet/une entreprise/une équipe.

Qui peut candidater ?

Les candidatures aux Trophées sont ouvertes aux **entreprises de tous secteurs et de toutes tailles** (ETI, PME, Grands Groupes...).

Étapes à suivre pour les postulants / Dates-clés

- 1/ Remplir et nous retourner le bulletin de candidature avant le **Vendredi 2 SEPTEMBRE 2022**
- 2/ Produire une fiche de synthèse présentant le projet avant le **Vendredi 16 SEPTEMBRE 2022**
- 3/ Passer un ORAL à Paris si le dossier est retenu le **Mercredi 28 septembre 2022**
- 4/ Être **obligatoirement présent lors de la Cérémonie** (peut venir recevoir le trophée : le DRH et son équipe) **le Mardi 15 NOVEMBRE 2022**

LA FICHE DE SYNTHÈSE

La fiche de synthèse est un document que devra réaliser l'entreprise candidate après avoir confirmé sa candidature en renvoyant le bulletin complété (cf. page 9).

Ce document sera soumis au Jury des Trophées Mieux Vivre en Entreprise 2022.

La fiche est totalement libre dans la forme et comme dans le fond. Elle devra démontrer l'intérêt du sujet présenté, son caractère innovant, les objectifs atteints...

Voici quelques indications pour vous aider :

- Informations générales sur l'entreprise
Activité, effectif global, effectif de la DRH, présence à l'international, liens business/stratégie, etc.
 - Eléments d'ordre général sur la politique RH et de rétribution pour comprendre dans quelle logique RH se place le projet
 - Situation et contexte avant le projet
 - L'objectif du projet
 - Eléments de méthode
Modalités de mise en œuvre, qui est impliqué?, etc.
 - Quelques chiffres clés
 - En quoi est-ce une réussite?
 - Directions concernées
 - Qualité du dialogue social
 - Relais communication
- Etc.

Il reste entendu que ces éléments sont indicatifs. Il s'agit de mettre en perspective un projet de qualité de vie au travail et de RSE réussi, par sa logique, ses valeurs et par son adéquation avec la problématique de départ.

ATTENTION : La fiche de synthèse sera à remettre au plus tard le 16 septembre 2022

LES LAUREATS : DOCTOLIB, EPTA, EQIOM, FRANPRIX, ECOVADIS

Distinction « **Bâtir une équipe d'entrepreneurs** »
& **Trophée COUP DE CŒUR du JURY**
Remis à **DOCTOLIB**

Distinction « **Démarche globale d'amélioration de la QVT** »
Remis à **EQIOM**

Distinction « **Donner la chance à tous** »
Remis à **FRANPRIX**

Distinction « **Soyons différents ensemble** »
Remis à **ECOVADIS**

Distinction « **QVT & Innovation** »
Remis à **EPTA**



LES LAUREATS : GHT ATLANTIQUE 17, AVIVA FRANCE, VINCI SA et SAP FRANCE

Distinction « **Qualité de vie et bien-être au travail à l'hôpital** »

Remis à **GHT ATLANTIQUE 17**

Distinction « **L'assurance d'être soi-même** »

Remis à **AVIVA FRANCE**

Distinction « **Une démarche QVT innovante et inclusive** »

Remis à **VINCI SA**

Distinction « **Réussir Ensemble** » & **Trophée COUP DE CŒUR du JURY**

Remis à **SAP France**



LES LAUREATS : AKKA TECHNOLOGIES, CARGLASS, CNRS et SODEXO

Distinction « Entreprise positive »

Remis à **CARGLASS**

Distinction « Sport et partage »

Remis à **AKKA Technologies**

Distinction « Philosophie Qualité de vie »

Remis à **SODEXO**

Distinction « Le bien-être en recettes »

Remis à **CNRS**



LE JURY DES TROPHÉES MIEUX VIVRE EN ENTREPRISE



Le Jury des Trophées Mieux Vivre en Entreprise est composé d'experts, d'anciens lauréats, d'universitaires et de professionnels RH...

Le jury porte un œil bienveillant sur les dossiers et veille à la pertinence des projets menés au sein des organisations candidates.

Le jury des Trophées Mieux Vivre en Entreprise 2021 était composé de différentes personnalités représentatives du monde des ressources humaines :

Le président du Jury :

Bernard LEMAIRE, Président de l'IMVE

Les membres du Jury :

Lauriane LE CHALONY, Chief People Officer de ECOVADIS et présidente de l'IMVE

Dominique PERRIER, Directrice Exécutive des Relations Institutionnelles et Corporate, BABILOU

Philippe JAOUEN, Directeur de projets, MALAKOFF HUMANIS

Christian MAINGUY, Directeur des relations stratégiques, EMEA & Québec WORKPLACE OPTIONS

Sébastien BEURLET, Director Business Solutions European Markets, WORKPLACE OPTIONS

Yannick CHAUSSIVERT, Senior Transformation consultant, COACHHUB

Aude CHABRIER, Chef de projet événementiel et partenariat, EDENRED FRANCE

Jean-Marie PERETTI, Professeur ESSEC

Éric MARTOS, DRH, ATOS MANAGEMENT FRANCE

Philippe GASC, Business Partner, MAPIE

Didier BERRY, Directeur Associé, CSL CONSEIL



BULLETIN DE CANDIDATURE

TROPHEES MIEUX VIVRE EN ENTREPRISE 2022



Document à nous remettre avant le 2 Septembre 2022
à retourner par mail : helene.chareau@groupe-rhm.com

NOM et Prénom : _____

Fonction : _____

Raison sociale : _____

Secteur d'activité : _____

Adresse complète : _____

E-mail: _____

Tél fixe: _____ Tél mobile : _____

Présentez-nous, en quelques lignes, la nature du projet que vous souhaiteriez soumettre au Jury

.....

.....

.....

.....

.....

En présentant ma candidature pour les Trophées Mieux Vivre en Entreprise 2022 :

1^{er} temps : Pré-sélection Dossier Papier

Je m'engage à retourner ce bulletin de candidature **avant le 2 Septembre 2022**

Je m'engage à rendre ma fiche de synthèse (cf. page 3) **au plus tard le 16 Septembre 2022**

2^e temps : Entretien ORAL

Si mon dossier est retenu, je m'engage à passer un ORAL de 15min à Paris **le 28 septembre 2022**

Je m'engage, si je suis désigné lauréat, à être présent le jour de la Cérémonie, le **15 Novembre 2022**

Fait à :

Le :

Signature :

